

## Les sacs de granulés absorbants



### ► Description

- Absorbant organique sous forme de granulés garantissant une absorption rapide et efficace.
- Il s'agit d'un absorbant végétal idéal pour un usage industriel.
- Notamment recommandé pour ateliers, chaufferies, stations service,...
- Les granulés absorbent tous types de liquides (huile, hydrocarbures, eau...).
- Ils sont à utiliser en prévention ou en intervention d'urgence après déversement de tous liquides ou corps gras.

### ► Description

- **Matériau** : absorbant végétal à base de terre à diatomées Moler sous forme de granulés.
- **Capacité d'absorption** : 350 %.
- **Traitement** : produit biodégradable, antidérapant et ignifugé.
- **Conditionnement** : en sac de 9 kg environ.
- **Réglementations appliquées** : - Exigences concernant les absorbants de produits chimiques, rédigées par l'Office Fédéral de Protection de l'Environnement en mars 2001, LTwS – N° 31 ;  
- Exigences concernant les absorbants d'huile, rédigées par l'Office Fédéral de Protection de l'Environnement en avril 1998, LTwS – N° 27 en tant que norme d'accompagnement correspond à GMBI N° 18/1990 dans la Bek d. BMU du 12.03.1990 et à GMBI N° 15/1998 dans la Bek d. BMU du 23.04.1998.

### ► Certificat d'essai N° 22 000 1822 02 du 23.08.2002

- **Résumé des résultats** : L'absorbant de produits chimiques « ABSODAN SUPERPLUS 25/50 MESH » respecte les - Exigences concernant les absorbants de produits chimiques - pour l'application : Absorbant Multi-usage Désignation : V et respecte les - Exigences concernant les absorbants d'huile - pour le Type III R.  
Remarque : La désignation V pour un absorbant multi-usage comprend les application avec les désignations A pour les acides, B pour les substances basiques (solutions de lessivage), F pour les liquides inflammables, H pour les liquides organiques non polaires (ici - Exigences concernant les absorbants d'huile -), O pour les substances oxydantes et P pour les liquides aqueux et polaires.
- **Généralités** : En ce qui concerne la question de l'innocuité médicale et environnementale, pour une utilisation de l'absorbant de produits chimiques, voir l'expertise environnementale de l'Institut d'Hygiène de la région de la Ruhr concernant Gelsenkirchen, du 13.04.2000. Editions : aucune.  
En ce qui concerne le respect des exigences générales selon la section 2.1.1.b, c, d et la possibilité de stockage selon la section 2.1.6 des - Exigences concernant les absorbants d'huile - voir les déclarations de garantie correspondantes du fabricant du 02.03.2000.

### ► Réalisation des essais et résultats (Selon les Exigences concernant les absorbants de produits chimiques)

- **Examens d'identification (section 10.3)** : - Densité apparente (section 10.3.1) 525 g/l ;  
- Répartition des tailles de grains (section 10.3.2) : - inférieur à 4 mm, 0 % en poids ;  
- 4-05 mm, 56,9 % en poids ;  
- 0,5-0,125 mm, 42,5 % en poids ;  
- inférieur à 0,125 mm, 0,6 % en poids.
- **Examens concernant la réactivité et la stabilité au stockage selon (sections 10.4 et 10.5)** : Essais pour la certification de l'adéquation en tant qu'Absorbant Multi-usage (V). Dans un Becher de 100 ml, à température ambiante, ont été versés 25 ml d'absorbant agglutiné avec le liquide d'essai correspondant. Sous agitation avec un thermomètre, les variations de température et les éventuelles réactions (le cas échéant, apparition de dissolutions et autres changements) sont observées.

**Absorbant pour acides (désignation : A)**

Liquide d'essai	Réactions, dégagement de gaz	Changement de température	Stabilité et liaison
Acide chlorhydrique 36%	Néant	Néant	Oui
Acide nitrique 63%	Néant	Augmentation de 1°C	Oui
Acide acétique 96-100%	Néant	Néant	Oui
Acide sulfurique 96%	Néant	Augmentation de 3°C	Oui

**Absorbant pour substances basiques (alcalines) (solutions de lessivage) (désignation : B)**

Liquide d'essai	Réactions, dégagement de gaz	Changement de température	Stabilité et liaison
Lessive de soude 33%	Néant	Augmentation de 1°C	Oui
Ammoniac, solution aqueuse 25%	Néant	Diminution de 6°C	Oui
Triéthanolamine 85%	Néant	Néant	Oui
Solution de blanchiment chlorée 12-14% de chlore actif	Néant	Néant	Oui

**Absorbant de liquides inflammables (désignation : F)**

Liquide d'essai	Réactions, dégagement de gaz	Changement de température	Stabilité et liaison
Cyclohexane	Néant	Néant	Oui
Xylol	Néant	Néant	Oui
Isopropanol	Néant	Néant	Oui

**Absorbant de substances oxydantes (Désignation : O)**

Liquide d'essai	Réactions, dégagement de gaz	Changement de température	Stabilité et liaison
Péroxyde d'hydrogène 33%	Néant	Augmentation de 1°C	Oui
Solution de blanchiment chlorée 12-14% de chlore actif	Néant	Néant	Oui
Acide péracétique 15%	Néant	Néant	Oui

**Absorbant de liquides aqueux et polaires (désignation : P)**

Liquide d'essai	Réactions, dégagement de gaz	Changement de température	Stabilité et liaison
Monoéthylèneglycol	Néant	Augmentation de 1°C	Oui
Solution de méthylcellulose aqueuse 1%	Néant	Néant	Oui
Lisier (solution d'urée 1%)	Néant	Néant	Oui

- **Résultat** : Aucune réaction et aucun dégagement de gaz n'a pu être constaté visuellement. Les augmentations de température sont négligeables. Les liquides ont été absorbés. Le mélange est resté stable. Aucune ségrégation ou séparation de phase n'est apparue. En ce qui concerne la réactivité et la stabilité, l'adéquation en tant qu'absorbant pour « ABSODAN SUPERPLUS 25/50 MESH » a été prouvée.

## ► Examen du pouvoir d'absorption (section 10.6)

- **Pouvoir d'absorption capillaire (section 10.6.1)** : - Surface du fond du filtre d'aspiration en verre : 33 cm<sup>2</sup> ;  
- Porosité : G3 ;  
- Durée d'action : 30 min.
- **Pouvoir d'absorption dans des conditions de saturation (selon section 10.6.2)** : - Durée d'action : 10 min ;  
- Temps d'égouttage : 15 min.

**Essais pour la certification de l'adéquation en tant qu'absorbant multi-usage (V)**

Liquide d'essai	Hauteur de remplissage	Quantité de remplissage (pesée)	Absorption par rapport à la quantité de remplissage ou à la surface de base	
			Capillaire	Conditions de saturation
Acide chlorhydrique 10%, Désignation A	105 mm *	195 g	247 g	278 g
Lessive de soude 7,5%, Désignation B	105 mm *	195 g	244 g	293 g
Isopropanol, Désignation F	35 mm	65 g	55 g	70 g
Péroxyde d'hydrogène 3%, Désignation O	105 mm *	195 g	229 g	244 g
Solution d'urée 1%, Désignation P	105 mm *	195 g	239 g	269 g

Remarque \* : il a été nécessaire d'augmenter la hauteur de remplissage.

- La certification de l'adéquation du produit pour les liquides organiques non polaires (désignation H) s'effectue différemment de ce qui est décrit dans les - Exigences concernant les absorbants d'huile - et a été effectuée dans le certificat d'essai N° 22 000 646 00. Le pouvoir d'absorption suivant (consommation d'absorbant d'huile en tenant compte de la consommation supplémentaire du fait de la contrainte de pression) a été déterminé.  
124 g d'absorbant d'huile absorbent : 100 g d'huile ; 192 ml d'absorbant d'huile absorbent : 100 ml d'huile ; 1 l d'absorbant d'huile absorbe : 0,52 l d'huile
- Consommation de l'absorbant d'huile : 192% en volume.
- Adéquation pour les surfaces de circulation : oui.
- **Résultat** : en ce qui concerne l'absorption capillaire et le pouvoir d'absorption dans des conditions de saturation, l'adéquation en tant qu'absorbant multi-usage avec la désignation V a été prouvée.
- **Evaluation générale** :  
L'absorbant de produits chimiques « ABSODAN SUPERPLUS 25/50 MESH » respecte les - Exigences concernant les absorbants de produits chimiques - LTWS N° 3, éditées par l'Office Fédéral de Protection de l'Environnement, mars 2001, pour l'application Absorbant Multi-usage avec la désignation V. La certification de l'adéquation en tant qu'absorbant d'huile (désignation H) a été effectuée selon les - Exigences concernant les absorbants d'huile - LTWS N° 27 (comprend la Bek. d. BMU du 12.03.1990 et du 23.04.1998) en tant que Type III R.